

SECTION 1: INFORMATIONS SUR LE PRODUIT ET L'ENTREPRISE

| | | | |
|-----------------------------------|--|---------------------------|----------------------|
| Fabricant | Biofeed Solutions, Inc., PO Box 3434, Glendale, AZ 85311 | | |
| Téléphone | 623-930-7510 | Fax | 623-930-8598 |
| Nom(s) du produit | SURFACT | ID du produit # | NonApplicable |
| Famille chimique | Agent mouillant et surfactant | Numéro CAS Mélange | |
| Contact d'urgence / Numéro | 623-930-7510 | | |

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon 29 CFR 1910.1200
Irritation oculaire Catégorie 1 H318

2.2 Éléments d'étiquetage

Mot de signalisation: **DANGER**
Mentions de danger: **H318 - Provoque des lésions oculaires graves.**

Mentions de précaution:

(Prévention):
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.
P233 - Conserver le récipient hermétiquement fermé.
P234 - Ne conserver que dans le récipient d'origine.
P260 - Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P264 - Laver soigneusement après manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.
P280 - Porter des gants de protection / des vêtements de protection / une protection oculaire / une protection du visage.

Déclaration de précaution :

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer continuellement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau pendant 15 à 20 minutes.
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P331 - Ne pas provoquer le vomissement.
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour la respiration.

Déclaration de précaution :

(Stockage) : P401+P404 - Conserver dans un endroit frais et sec. Conserver dans un récipient fermé.

Déclaration de précaution :

(Élimination) : P501 – Éliminer le contenu dans un récipient dans une installation d'élimination des déchets approuvée conformément à toutes les réglementations locales/régionales/nationales.

2.3 Autres dangers

Aucun connu

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS**3.2 Mélanges****Nom chimique:**

Ammonium Lauryl Polyethylene Glycol
TSCA: Inventaire TSCA 8(b): Sulfate d'ammonium lauryl

Numéro CAS
2235-54-3

Classification
Agent tensioactif

Concentration
45% – 46%

SECTION 4: PREMIERS SOINS

4.1 Description des mesures de premiers secours

- Conseils généraux:** Consulter un médecin en cas de symptômes.
- Contact avec les yeux:** Maintenir l'œil ouvert et rincer lentement et doucement à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes, après les premières 5 minutes, puis continuer à rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils de traitement.
- Contact avec la peau:** Retirer les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau abondamment à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils de traitement.
- Ingestion:** Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils de traitement. Faites boire à la personne un verre d'eau si elle est capable d'avaler. Ne pas provoquer de vomissements à moins d'en avoir été informé par un centre antipoison ou un médecin. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente.
- Inhalation:** Déplacez la personne dans un endroit aéré. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis pratiquez la respiration artificielle, de préférence par bouche-à-bouche, si possible. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils de traitement.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

- Symptômes:** Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer une irritation de la peau. Peut être irritant pour les muqueuses et les voies respiratoires supérieures. Peut être nocif en cas d'inhalation.

4.3 Attention médicale immédiate et traitement spécial

- Traitement:** Traiter les symptômes de manière symptomatique. Les symptômes peuvent être retardés.
POUR UNE URGENCE MÉDICALE LIÉE À CE PRODUIT, APPELÉZ UN CENTRE ANTIPOISON OU UN MÉDECIN SI L'IRRITATION PERSISTE. APPELÉZ LE 1-623-930-7510 POUR OBTENIR UNE ASSISTANCE SUPPLÉMENTAIRE.
EmpORTEZ le contenant, l'étiquette ou le nom du produit lorsque vous consultez un médecin.
NOTES AU MÉDECIN: Pas d'antidote spécifique. Le traitement de l'exposition doit être dirigé vers le contrôle des symptômes et l'état clinique du patient.

SECTION 5: MESURES D'EXTINCTION D'INCENDIE

5.1 AGENTS D'EXTINCTION

- Agents d'extinction appropriés:** Utilisez un brouillard d'eau, de la mousse alcoolique, un agent extincteur chimique sec ou du dioxyde de carbone.

5.2 RISQUES SPÉCIAUX LIÉS À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE

- Risques spécifiques lors de la lutte contre l'incendie:** Aucun connu.

5.3 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS

- Équipement de protection spécial pour les pompiers:** Un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet doivent être portés lors de la lutte contre de grands incendies impliquant des produits chimiques. Utilisez de la mousse de type alcool ou de type universel sur les incendies plus importants. Utilisez un jet d'eau pour maintenir les récipients exposés au feu au frais. Éloignez les personnes. Isoler l'incendie et refuser l'accès inutile.

SECTION 6: MESURES D'URGENCE EN CAS D'ACCIDENT

6.1 PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

- Précautions Individuelles:** Éviter l'inhalation de vapeurs, de fumées et de brouillard de pulvérisation, ainsi que le contact prolongé ou répété avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate. Porter des vêtements de protection appropriés.

6.2 PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

- Précautions Environnementales:** Empêcher toute fuite ou déversement supplémentaire si cela est possible en toute sécurité. Ne pas contaminer l'eau. Ne pas permettre l'entrée dans les égouts, les égouts ou les cours d'eau.

6.3 MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONTENANCE ET DE NETTOYAGE

- Méthodes de Nettoyage:**
- Grands Déversements:** Arrêter l'écoulement du matériau, si cela ne présente aucun risque. Construire une digue autour du matériau déversé, si cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et placer dans des récipients. Après le retrait, rincer abondamment la zone contaminée avec de l'eau.
- Petits déversements:** Essayez avec un matériau absorbant (par exemple, un chiffon, une polaire). Nettoyez soigneusement la surface pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais remettre les déversements dans les récipients d'origine pour les réutiliser.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 PRÉCAUTIONS POUR UNE MANIPULATION SÉCURITAIRE:

Conseils pour une manipulation sûre :

Évitez l'inhalation de vapeurs / brouillard de pulvérisation ou de fumées et le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne respirez pas les brumes ou les vapeurs. Portez un équipement de protection individuelle. Ne pas utiliser dans des zones sans une ventilation adéquate. Évitez une exposition prolongée. Lavez-vous soigneusement après la manipulation. Ne pas vider dans les égouts. Manipulez et ouvrez le récipient avec précaution. Manipulez/stockez avec précaution. Lavez-vous avant de manger, de boire et/ou de fumer. Il est recommandé d'avoir une station de lavage des yeux et une douche de sécurité sur place.

7.2 CONDITIONS POUR UN STOCKAGE SÉCURITAIRE:

Exigences pour les zones de stockage et les récipients : Stockez dans un endroit frais et sec. Conservez dans le récipient d'origine. Fermez hermétiquement. Ne pas réutiliser le récipient vide. Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou les aliments pour animaux par le stockage ou l'élimination.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

TLV TWA ACGIH

Aucune donnée disponible

TLV TWA OSHA

Aucune donnée disponible

Valeurs limites biologiques

Indices d'exposition biologique ACGIH **Aucune donnée**

8.2 CONTRÔLES D'EXPOSITION

Mesures d'ingénierie

Fournir une ventilation générale et locale adéquate. Observer la limite d'exposition professionnelle et minimiser le risque d'inhalation de vapeurs et de brouillards pulvérisés. Fournir une station de lavage des yeux et une douche de sécurité.

Mesures de protection individuelle

Protection de la peau :

Protection respiratoire :

Protection des yeux / du visage : Des lunettes de protection chimique ou un écran facial sont recommandés.

Porter des vêtements de protection. Porter des gants de protection.

En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation de vapeurs, utiliser un équipement respiratoire approprié. Porter une protection respiratoire lors des opérations de pulvérisation ou de brouillard. Porter une protection respiratoire alimentée en air. Aux États-Unis, si des respirateurs sont utilisés, un programme doit être mis en place pour assurer la conformité avec la norme de protection respiratoire OSHA 29 CFR 1910.134.

Portez une protection respiratoire alimentée en air si les concentrations d'exposition sont inconnues.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | | | |
|---|-------------------------|---|-----------------------------|
| Apparence/État physique | Liquid | Point d'éclair | >93 °C (>200 °F) - PMCC |
| Gravité spécifique (Eau=1) | 1.0209 g/ml | Limites supérieures d'inflammabilité | Non applicable |
| Taux d'évaporation | Inférieur à 1 | Limites inférieures d'inflammabilité | Non applicable |
| pH | 5.0 – 7.0 (5% solution) | Température d'auto-inflammation | Non applicable |
| Solubilité dans l'eau | Données non disponibles | Température de décomposition | Non déterminé |
| Odeur | Caractéristique | Pression de vapeur | Non déterminé |
| Seuil d'odeur | Non déterminé | Densité de vapeur (Air=1) | Non déterminé |
| Point de fusion/point de congélation | 48 °F / 8°C | Coefficient de partage (n-octanol/eau) | Non déterminé |
| Plage d'ébullition | Données non disponibles | Viscosité (@41°C) | 1,737 mPa.s @ 77 °F (25 °C) |
| Point d'ébullition initial | Données non disponibles | Température Critique | Non déterminé |

Remarque: Les propriétés physiques et chimiques sont fournies à des fins de sécurité, de santé et environnementales et ne représentent pas entièrement les spécifications du produit. Celles-ci doivent être demandées séparément.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 RÉACTIVITÉ

Stable

10.2 STABILITÉ CHIMIQUE

Stable dans des conditions de température normales

10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Aucune réaction connue dans des conditions d'utilisation normales. Ne se polymérise pas.

10.4 CONDITIONS À ÉVITER

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Tenir à l'écart des flammes et des étincelles

10.5 MATÉRIAUX INCOMPATIBLES

Acides forts. Agents oxydants puissants.

10.6 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Oxydes de carbone.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 VOIES D'EXPOSITION PROBABLES

| | |
|--|--|
| Contact avec les yeux, contact avec la peau, inhalation. | |
| LC₅₀ (rat): | Aucune donnée disponible |
| LD₅₀ Oral (rat): | > 2 000 mg/kg |
| LD₅₀ Dermique (lapin): | Aucune donnée disponible |
| Irritation cutanée (lapin): | Légèrement irritant |
| Irritation oculaire (lapin): | Provoque des lésions oculaires graves. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles: | Yeux |
| Aspiration: | Aucune donnée disponible |
| Sensibilisation cutanée (cobaye): | Aucune donnée disponible |
| Cancérogénicité: | Aucune donnée disponible |
| Mutagénicité sur les cellules germinales: | Aucune donnée disponible |
| Effets interactifs: | Aucun connu |

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 ÉCOTOXICITÉ

| | |
|----------------------------------|--|
| Données écotoxicologiques | Aucune donnée disponible |
| | La dérive ou l'écoulement peut nuire aux plantes non ciblées. Ne pas appliquer directement dans l'eau. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination de l'eau de lavage de l'équipement. Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive de la zone cible. |

12.2 PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

| | |
|-------------------|--------------------------|
| Biodégradabilité: | Aucune donnée disponible |
|-------------------|--------------------------|

12.3 POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

| | |
|------------------|--------------------------|
| Bioaccumulation: | Aucune donnée disponible |
|------------------|--------------------------|

12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL

Aucune donnée disponible

12.5 AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES

| | |
|-------------|---------------------------|
| Évaluation: | Aucune donnée disponible. |
|-------------|---------------------------|

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

13.1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou les aliments pour animaux par le stockage ou l'élimination. Les déchets peuvent être éliminés sur place ou dans une installation d'élimination des déchets approuvée. Triple rinçage (ou équivalent) en ajoutant de l'eau de rinçage au réservoir de pulvérisation. Offrir le conteneur pour le recyclage ou éliminer le conteneur dans une décharge sanitaire, ou par d'autres procédures approuvées par les autorités compétentes. Le recyclage des conteneurs décontaminés est la meilleure option pour l'élimination des conteneurs. Le Conseil de recyclage des contenants agricoles (ACRC) gère le programme national de recyclage. Pour contacter votre recycleur ACRC local et d'état, visitez la page web de l'ACRC à l'adresse www.acrcycle.org.

SECTION 14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

14.1 TRANSPORT TERRESTRE

| | |
|---|--|
| Description d'expédition DOT: | NON RÉGLEMENTÉ |
| Classification américaine du fret terrestre: | ADHÉSIFS, ADJUVANTS, ÉPANDEURS OU COLLANTS (NMFC 4610; CLASSE: 60) |

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 RÉGLEMENTATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT

Évaluations des risques NFPA & HMIS:

0 Moindre
1 Léger
2 Modéré
3 Élevé
4 Grave

NFPA

2 Santé
1 Inflammabilité
0 Instabilité

HMIS

2 Santé
1 Inflammabilité
0 Réactivité
B Équipement de protection individuelle

Notification/Signalement des dangers SARA

Catégorie de danger SARA, Titre III:

Immédiat Y
Différé N

Incendie N
Réactivité N

Libération soudaine de pression N

Quantité rapportable (RQ) selon le CERCLA américain: Non applicable

SARA, Titre III, Section 313: Non applicable

Code des déchets RCRA: Non applicable

Avertissement Proposition 65 de la Californie: Non applicable

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Classification HMIS 0-0-0

Département émettant la FDS Santé et Sécurité

Conditions de Vente :

Les informations ici sont considérées comme exactes et fiables. L'acheteur et l'utilisateur assument toute responsabilité liée à l'utilisation de ce matériau. Suivez attentivement les instructions figurant sur l'étiquette. Le moment, la méthode d'application, les conditions météorologiques, les conditions de la plante, de la culture ou de la pelouse et d'autres facteurs échappent au contrôle du vendeur.